

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

La Faculté des sciences de l'éducation offre, à l'été, durant l'année scolaire (le soir et le samedi) un certain nombre de cours à l'intention des étudiants réguliers à temps partiel qui désirent obtenir l'un des grades suivants :

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire;⁽¹⁾

Certificat en information scolaire et professionnelle;

Baccalauréat ès sciences de l'éducation, option information scolaire et professionnelle.

L'admission à l'un ou l'autre de ces programmes dépend des exigences ordinaires de la Faculté et l'étudiant à temps partiel est soumis aux mêmes règlements pédagogiques que l'étudiant à temps complet. Par ailleurs, l'étudiant à temps partiel doit accepter, au départ, certains inconvénients parfois inévitables dans la programmation de son horaire.

Le département de pédagogie de cette faculté assure l'enseignement des cours de pédagogie exigés dans les licences d'enseignement ou du C.A.P.E.S. dont l'application des programmes relève de la direction générale de la Formation des maîtres. La liste des cours de pédagogie offerts par ce département apparaît au chapitre de la Formation des maîtres.

(1) Les cours de ce certificat ne sont offerts que durant la session d'été.

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE À L'ÉLÉMENTAIRE

Au cours de l'année académique 1968-1969, le département d'éducation physique, devant l'incertitude du statut de l'enseignant en éducation physique à l'élémentaire, prenait la décision de ne pas admettre de nouveaux candidats au programme du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire. Ce programme de formation était constitué de trente (30) crédits de cours, répartis en trois (3) sessions successives d'été de six (6) semaines chacune.

Le département d'éducation physique offrira, à l'été 1970, les cours de la troisième (3ème) session. Seuls les candidats qui ont suivis avec succès les première et deuxième sessions du programme ne seront admis à cette session.

HORAIRE-ÉTÉ 1970 (1)

Troisième session	Crédits	Heures
Cinésiologie	2	30
Apprentissage psycho-moteur	2	30
Introduction à l'évaluation	1	15
Programmation	1	15
Pédagogie appliquée	1	15
Cours techno-pédagogiques	3	90
TOTAL	10 cr.	195 hres

INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis l'été 1960, l'Université de Sherbrooke offre aux enseignants des programmes d'information scolaire et professionnelle. Ces programmes, jusqu'au 1er janvier 1970, conduisaient à l'obtention du certificat ⁽²⁾ en information scolaire et professionnelle. Cependant, en réponse aux demandes répétées des étudiants et consciente du besoin pressant du marché du travail d'avoir du personnel spécialisé en cette discipline, l'Université de Sherbrooke a créé un programme de 3 ans (30 cours, 90 crédits) couronné par un baccalauréat ès sciences de l'éducation (option information scolaire et professionnelle).

(1) L'horaire de cours sera donné aux étudiants au début de la session.

(2) Il est à noter que l'Université n'accepte plus de candidats au niveau du certificat depuis le 1er septembre 1969. Seuls les étudiants inscrits avant cette date pourront le terminer et s'inscrire à la dernière partie du baccalauréat s'ils le désirent.

**CERTIFICAT EN
INFORMATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE**

Les étudiants, déjà admis, qui ont suivi les cours de la première session doivent s'inscrire aux cours de la deuxième session.

Les étudiants, déjà admis, qui ont suivi les cours de la première et deuxième sessions (ancien et nouveau certificat) doivent s'inscrire aux cours de la troisième session.

Programme

Été 1970

L'horaire des cours sera fourni au début des cours: lundi, 6 juillet 1970.

	2e session	3e session
SUJET de l'information	ISP 2142 (2 cr.) Motivation: rendement scolaire et satisfaction au travail	ISP 3132 (2 cr.) Aptitudes et intérêts
OBJET de l'information	ISP 2511 (1 cr.) Formation professionnelle du travailleur <hr/> ISP 2793 (3 cr.) Problèmes du travail <hr/> ISP 2531 (1 cr.) Familles de professions	ISP 3112 (2 cr.) Psychologie du travail <hr/> ISP 3454 (4 cr.) Sociologie du travail
MÉTHODOLOGIE de l'information	ISP 2212 (2 cr.) Techniques audio-visuelles en information professionnelle	ISP 3211 (1 cr.) Laboratoires et séminaires
MÉMOIRE		ISP 3692 (2 cr.) Mémoire

**BACCALAURÉAT
ÈS SCIENCES DE
L'ÉDUCATION, (OPTION
INFORMATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE)**

CONDITIONS D'ADMISSION

Seuls les étudiants qui détiennent déjà le certificat en information scolaire et professionnelle pourront être admis à compléter, à temps partiel, le baccalauréat ès sciences de l'éducation, option information scolaire et professionnelle.

Un étudiant qui n'a pas complété le mémoire du certificat pourra être admis au niveau du baccalauréat, selon les exigences de la faculté.

HORAIRE-ÉTÉ 1970

ISP 2403 (G)

Sociologie de l'orientation.

ISP 3413 (N)

Séminaire inter-disciplinaire sur le travail.